



Rapport d'Activités 2025

de l'Association Locale du Centre Social des Quartiers Sud

Association Locale du Centre Social des Quartiers Sud

RAPPORT MORAL et D'ACTIVITES

LA VIE ASSOCIATIVE

A la suite de l'Assemblée Générale 2025 pour l'année 2024, l'Association Locale a renouvelé son Conseil d'Administration afin d'assurer la continuité des activités au profit des habitants des Quartiers Sud.

A/ Composition

Suite à l'Assemblée Générale du 16 juin 2025

A ce jour

Le Conseil d'Administration

Membres adhérents individuels :

Mamadou Saliou Sidy Diallo
Xavier Pinel
Eliane Rouy
Monique Brault
Odile Brier
Marie-Christine Levrard
Joël Louason
Henri Chapellière
Benoit Heitz
Marie-Hélène Sallard
Dominique Fouquet
Sylvie Dodier
Pierre Lemarchand
Anne Nyamsi
Muguette Raoult
Lahcen Belgana

Président
Trésorier
Secrétaire
Membre du Bureau
Membre du Bureau
Membre du Bureau
Membre du Bureau
Membre
Membre – Démissionnaire février 2026
Membre
Membre
Membre
Membre
Membre
Membre
Membre

Membres adhérents associatifs :

Viviane Pean (CNL Ronceray Glonnières)

Bruno Leroy (Vie Libre)

Membres invités :

Ludivine Ménard (Conseillère Municipale Le Mans)

Mickaël Lecossier (Conseiller Municipal Le Mans)

Valérie Ropers (Administratrice CAF de la Sarthe)

Ségolène Bellanger (Chargée de Conseil et Développement CAF de la Sarthe)

Yohann Lebreton (Directeur UMCS – Le Trait d’Unions)

En 2025, le Conseil d’Administration a décidé d’accueillir un salarié de l’UMCS – Site Le Trait d’Unions pour toutes les questions liées aux activités.

Suite au Conseil d’Administration du 9 juillet 2025

A ce jour

Un nouveau Bureau a été élu suite à la démission du Bureau précédent

Membres adhérents individuels :

Mamadou Saliou Sidy Diallo

Xavier Pinel

Eliane Rouy

Monique Brault

Odile Brier

Marie-Christine Levrard

Joël Louason

Président

Trésorier

Secrétaire

Membre du Bureau

Membre du Bureau

Membre du Bureau

Membre du Bureau

En 2023, il n’y a pas eu d’Assemblée Générale, il y a donc pas de membres sortants cette année. Une association ne peut fonctionner qu’avec le concours actif de ses bénévoles et il est nécessaire de renforcer la gouvernance de l’association. Les adhérents ici présents sont donc invités à présenter leur candidature pour l’élection des membres du Conseil d’Administration. L’avenir du Trait d’Unions fera l’objet d’importantes décisions cette année.

B/ Les rencontres des instances dirigeantes :

- 7 Conseils d'Administration : 13 janvier, 20 janvier, 29 avril, 23 juin, 9 juillet, 9 septembre, 13 octobre 2025
- 2 Bureaux : 7 avril, 17 novembre 2025

C/ L'implication de l'Association Locale dans l'UMCS (Union Mancelle des Centres Sociaux)

3 membres du Conseil d'Administration participent aux instances de l'UMCS (Conseil d'Administration, Bureau) : Dominique Fouquet, Pierre Lemarchand, Marie-Hélène Sallard. Les membres du Conseil d'Administration de l'Association Locale ainsi que 10 adhérents ont participé à l'Assemblée Générale de l'UMCS du 23 juin 2025.

L'Association Locale a été invitée par l'UMCS à participer à une réunion de présentation de la démarche concernant l'avenir de la gestion et de la gouvernance des centres sociaux de l'UMCS le 10 Octobre 2025.

Nous remercions chaleureusement tous les administrateurs qui ont largement participé à ces instances. Ces remerciements vont aussi à tous les professionnels et les bénévoles qui font vivre Le Trait d'Unions. Mesdames et Messieurs un grand merci.

L'ensemble des engagements et sollicitations des administrateurs 597 heures de bénévolat* soit 8 256,51€

Les projets et activités

L'Association a apporté son soutien pour les activités développées auprès des habitants des Quartiers Sud en contribuant au financement d'animations lors d'halloween et pour la fête de fin d'année. L'association a aussi acheté du matériel de sonorisation. Pour la dernière année, l'association a payé la cotisation à la Fédération des Centres Sociaux. Par ailleurs, à la suite de l'Assemblée Générale de 2025 le Conseil d'Administration a clarifié et formalisé les procédures d'achat et de gestion.

Afin de sensibiliser les élus sur l'enjeu de maintenir et développer les activités du Trait d'Unions, Le président, la secrétaire et le trésorier ainsi que le directeur du Trait d'Unions ont rencontré Mme Karamanli, Mme Rousseau et Mme Cozic-Guillaume en novembre 2025. Compte tenu des contraintes de calendrier, la rencontre avec M. COUNIL a eu lieu en Février 2026.

Perspectives 2026 :

Depuis le début de l'année, le Conseil d'Administration participe aux réflexions sur l'avenir de l'UMCS via un Dispositif Local d'Accompagnement porté par le Cabinet ENDRIX. L'Association sera amenée à donner son avis sur les scénarios proposés.

L'Association est attentive à la création d'un Comité des Fêtes qui a pour but d'organiser des événements festifs et/ou solidaires pour et par les habitants. Ce comité a choisi d'organiser d'ici la fin de l'année une GRATIFERIA (Marché gratuit).

Enfin l'Association a décidé de renouveler son engagement auprès des professionnels du centre en soutenant financièrement leurs projets à hauteur de 5000 € pour 2026.

RAPPORT FINANCIER

L'Assemblée Générale qui s'est tenue en juin dernier n'a pas validé les comptes 2024.

Le Conseil d'Administration du 23 juin 2025 a nommé une commission pour clarifier les comptes 2024 et ceux du premier semestre 2025. A la suite, le Conseil d'Administration a constaté que d'importantes dépenses ont été effectuées sans aucun justificatif et sans que le lien avec l'activité du Centre Social ne soit établi. **En l'absence de réponse de la Présidente qui a ordonné ces dépenses, le Conseil d'Administration a été contraint de déposer plainte pour abus de confiance. L'instruction est en cours.**

Pour 2024, le montant non justifié s'élève à 2423,25 €. Pour le premier semestre 2025, il est de 2758,89 € soit un total de 5182,14 €. Un remboursement de 665 € a été enregistré. **Le préjudice restant à ce jour est de 4517,14 €.**

Pour l'année 2025, les principales dépenses concernent l'achat de matériels de sonorisation (1641 €), le soutien aux animations Halloween (1000 €) ou à la fête de fin d'année (1500 €) et la cotisation à la Fédération des Centres Sociaux (1112 €).

Le total des charges 2025 (y compris les dépenses non justifiées) s'établit à 9093,30 € pour des recettes de 1804,21 €.

Les disponibilités de l'association ont donc diminué de 7289,09 €.

Les ressources dont dispose l'association au 1er janvier 2026 sont de 37067,05 € (hors prise en compte des éventuels remboursements liés au préjudice indiqué ci-dessus).

Comptes 2025 de l'Association Locale du Centre Social des Quartiers Sud

Charges		Produits	
Dépenses 2025 -carte bancaire ou virements- non justifiées	2 319,30	Remboursements divers	26,00
Dépenses -espèces- non justifiées	439,59	Remboursements Mme Renou	665,00
Cabane pour chat	51,17	Vente soirs d'été	178,00
Fournitures alimentaires (crêpes, soirs d'été, buffet)	204,82	Remboursement frais bancaires	45,83
Fournitures administratives (dictaphone, cartouche encre)	74,88	Intérêts livret 31/12/2025	889,38
Fournitures diverses (fleurs, carte cadeau)	60,00		
Frais postaux	29,92		
Frais bancaires	86,82		
Assemblée Générale	600,02		
Adhésion Fédération des Centres Sociaux 2025 (facture UMCS de 07/2025)	1 112,78		
Achat sono pour CSQS (facture UMCS de 07/2025)	1 614,00		
Halloween (facture UMCS de 11/2025)	1 000,00		
Fête de fin d'année (facture UMCS de 12/2025)	1 500,00		
TOTAL	9 093,30	TOTAL	1 804,21
Résultat 2025			-7 289,09 €

Solde compte bancaire au 31/12/2024	23,32 €
Solde livret au 31/12/2024	44 216,88 €
Solde caisse au 31/12/2024	115,94 €
Disponible au 31/12/2024	44 356,14 €
Résultat 2025	-7 289,09 €
Disponible au 31/12/2025	37 067,05 €